



LETTR D'INFORMATION

aux Représentants des Usagers (RU) du système de santé en Centre-Val de Loire

Plan stratégique 2023 - 2026



**JOYEUSES
VACANCES
A TOUTES
ET A TOUS**

L'équipe de France Assos Santé Centre-Val de Loire et moi-même tenons à vous remercier pour votre motivation et votre implication sans faille pour la défense des droits des usagers du système de santé. Nous vous souhaitons de passer d'excellentes vacances.

Nous vous retrouvons à la rentrée !
Bien à toutes et à tous,

Dominique
BEAUCHAMP
Présidente France
Assos Santé Centre-Val
de Loire



Cinq années après sa création, France Assos Santé est devenu un acteur légitime, connu et reconnu dans l'expression de la voix des usagers de la santé dans tous les territoires. Aujourd'hui, nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire, tous ensemble, à un moment crucial de l'histoire du système de santé. **Le plan stratégique de France Assos Santé pour la période 2023 – 2026 est une aventure collective à laquelle chacun et chacune pourra contribuer.**

En juillet 2023, où en sommes-nous ?



Nous entrons dans la phase 4 de la co-construction du plan stratégique, celle de la déclinaison des actions en région !

Et maintenant ?

Nous vous proposons de participer à 3 étapes pour construire nos actions régionales :

ÉTAPE 1 : Webinaire 3 juillet 2023 à 10h en distanciel. Participez à notre Webinaire informatif et collaboratif. Nous vous présenterons les 3 enjeux identifiés pour 2023 – 2026.

[LIEN D'INSCRIPTION ICI](#)

ÉTAPE 2 : Questionnaire en ligne qui va faire émerger vos priorités en termes d'actions pour les ambitions 1 et 2 en terme de thématique pour l'ambition 3. Envoi du questionnaire après le webinaire (moins de 5 minutes pour le remplir top chrono !), réponses attendues au plus tard le 25 août 2023.



ÉTAPE 3 : Séminaire 4 septembre 2023 en présentiel à la délégation France Assos Santé Centre-Val de Loire à Orléans de 10h00 à 16h00. Retrouvons nous en présentiel pour la construction des actions à réaliser en région.

[LIEN D'INSCRIPTION ICI](#)

Nous vous remercions de votre implication pour faire vivre la démocratie en santé.

Dominique BEAUCHAMP
Présidente France Assos Santé Centre-Val de Loire



AU NATIONAL

Journée nationale Assurance maladie France Assos Santé, FNATH, UNAF 19 septembre 2023

La Journée Nationale Assurance maladie, co-organisée par France Assos Santé, la FNATH et l'UNAF, portera sur les priorités de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de l'Assurance maladie en matière d'accès aux soins et de prévention des personnes les plus éloignées.

France Assos Santé vous donne rendez-vous le **19 septembre prochain, de 9h30 à 16h30 à l'hôtel Mercure Paris Vaugirard- Porte de Versailles - 69 boulevard Victor - Paris 15ème.**

[LIEN D'INSCRIPTION ICI](#)

Replay du webinaire : Maltraitements dans le secteur sanitaire et médico-social



Cliquez sur l'image !

A l'occasion du lancement des Etats Généraux des Maltraitements, France Assos Santé a organisé un webinaire de sensibilisation aux situations de maltraitements pour aider les associations et représentants d'usagers à comprendre ce qui caractérise une situation de maltraitance, sensibiliser à leur repérage et les aider à y répondre ainsi qu'à les prévenir autour de deux cas pratiques.

Vivre-Covid19 : clap de fin du recueil des données, merci pour ces 3 ans de partage

France Assos Santé remercie tous ceux et toutes celles qui ont pris le temps de s'inscrire, d'intégrer l'étude et de répondre au fil de l'eau à nos questions alors que peu avaient anticipé comme nous l'avions fait la durée sans précédent de cette crise sanitaire.

[Retrouvez l'article complet ici](#)

AU RÉGIONAL

2ème appel à candidature de l'ARS : Représentant-es des usagers en Commission des usagers des Etablissements de santé CVL 2023-2026

L'ARS a lancé, au deuxième semestre 2022, une campagne de désignation des représentants des usagers au sein des commissions des usagers (CDU) des établissements de santé de la région Centre-Val de Loire, visant à renouveler l'ensemble des représentants des usagers au 1er janvier 2023 pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelable. Pour mémoire, ces Commissions ont vu leurs missions élargies par la loi de modernisation de notre système de santé en 2016 pour examiner les plaintes, les réclamations et les événements indésirables graves qui pourraient survenir lors de prise en charge dans chaque établissement.

A ce jour, un peu plus de 80 % des sièges ont été pourvus, avec un chiffre qui s'élève à 93 % pour les titulaires.

Des postes de représentants des usagers, titulaires ou suppléants, restent vacants au sein d'établissements de santé de la région.

L'ensemble des informations est à retrouver sur le site internet de l'ARS : [Désignation des représentants des usagers au sein des CDU des établissements de santé publics et privés](#) | [Agence régionale de santé Centre-Val de Loire \(sante.fr\)](#).

Connaissez vous le bon usage du paracétamol ?

PARACETAMOL EN QUANTITÉ, FOIE EN DIFFICULTÉ ?

BUREAU DU FOIE

HELP!

Si je dépasse la dose maximale de 4 g par jour, je risque d'endommager mon foie pour toujours

Que faire chez l'adulte ?

- Je privilégie une prise de 500mg plutôt que 1g
- J'espacement les prises de 6h ou toutes les 6h maximum *
- Sans avis médical, je ne dépasse pas 3g par jour
- Si la douleur persiste plus de 5 jours, j'en informe mon médecin ou mon pharmacien

Le saviez-vous ? : En France, plus de 200 médicaments contiennent du paracétamol seul ou en association

Médicaments SUR ordonnance obligatoire	CONTIENT du Paracétamol	Médicaments disponibles SANS ordonnance
Ibuprofène Lamaline		Doliprane Dafalgan Efferalgan
		Claradol Fervez Acéfidol

SOYEZ VIGILANT!
Pensez à toujours vérifier la composition sur la boîte, pour rechercher la présence de paracétamol !

L'OMÉDIT ou Observatoire des Médicaments Dispositifs médicaux Innovations Thérapeutiques

a créé cette affiche de prévention sur l'utilisation du paracétamol et ses effets.

N'hésitez pas à la télécharger et à la partager dans vos établissements !

Cliquez sur l'image !



DOSSIER SPÉCIAL : LA SANTÉ ET LE NUMÉRIQUE

Plus
d'informations sur
le site de France
Assos Santé

Éclairage sur les données de santé par les citoyen·es...

"Le Health Data Hub, France Assos Santé et PariSanté Campus ont organisé le 1er et 2 avril une conférence de consensus. Il a été adressé aux 70 citoyens présents la question suivante : comment sensibiliser la société au partage des données de santé ? Les citoyens ont échangé entre eux, ainsi qu'avec des experts. Le cabinet État d'Esprit spécialisé dans les démarches participatives a guidé ces échanges entre les citoyens, et avec des experts, pour permettre une libre parole et la prise en compte de tous les avis exprimés."

Cela a permis aux participants de porter une réflexion globale sur le partage des données de santé et ses bénéfices. En effet, les participants ont prouvé qu'ils sont capables de discuter de ce sujet complexe avec des mots simples. Aucun groupe n'a été réfractaire au fait de déployer une stratégie de sensibilisation. Au contraire, tous les participants ont opté pour des stratégies qui visaient l'ensemble de la population, illustrant le fait que, pour eux, il s'agit d'un sujet de société majeur qui doit être porté à la connaissance de tous. Dans un second temps du week-end, ils ont pu formuler des recommandations opérationnelles visant à sensibiliser la société au partage des données de santé."

... mais concrètement, quelles sont nos données ?

Health Data Hub et France Assos Santé ont développé les "mardis de la donnée de santé", une série de webinaire pour mieux connaître les données de santé et en savoir plus sur l'usage de la donnée sur la recherche.



Cliquez sur
l'image pour vous
inscrire ou
retrouvez les
replay et accéder
à des modules de
formation !

Webinaires
"LES MARDIS DE LA DONNÉE DE SANTÉ"

- Les données dans le SNDS et la démarche de recherche : Mardi 2 mai, 12h-12h45
- L'accès aux données du SNDS : Mardi 6 juin, 12h-12h45
- Ressources pour les associations : Mardi 4 juillet, 12h-12h45
- Le Chainage des données : Mardi 12 septembre, 12h-12h45
- Un projet avec chainage - Hydro : Date à venir
- Intelligence Artificielle en santé : Date à venir
- La démarche Open Data : Date à venir
- Projet de partage - Vivre-Covid19 : Date à venir

En partenariat avec :



Avec le soutien et la participation de :



Et la réglementation ? Que dit la CNIL ?

La CNIL ou Commission nationale de l'informatique et des libertés est le régulateur des données personnelles. Celle-ci se prononce également sur les données en santé qu'elle définit ainsi :

"Les données à caractère personnel concernant la santé sont les données relatives à la santé physique ou mentale, passée, présente ou future, d'une personne physique (y compris la prestation de services de soins de santé) qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne."

Retrouvez sur le site de la CNIL, plus d'informations sur les données de santé !

Cliquez sur leur logo pour plus d'info !



PROTÉGER les données personnelles
ACCOMPAGNER l'innovation
PRÉSERVER les libertés individuelles

CULTURE SANTÉ

Qui a mis au point le vaccin à l'origine de l'éradication de la variole ?

En 1796, le médecin anglais Edward Jenner découvre le vaccin qui permettra, deux siècles plus tard, de venir à bout de la variole. Louis Pasteur mettra, pour sa part, au point le vaccin contre la rage, en 1885.

LES RENDEZ-VOUS À VENIR



FORMATIONS 2023

Formations généralistes et obligatoires pour les RU nommés depuis 1er janvier 2016

- 23 & 24 octobre 2023 à Meung sur Loire

Formations thématiques en présentiel à la Polyclinique de Blois

- "RU en CDU : Analyser les plaintes et les réclamations" - 24 novembre 2023

CONTACT : Gwendoline MUNEREL, Chargée de mission

07 56 34 10 17

gmunerel@france-assos-sante.org

VOTRE CATALOGUE

ICI !!



Formations et ateliers en visioconférence

- "RU en CDU" - 22 septembre 2023
- "Obtenir les plaintes et les réclamations" - 5 octobre 2023

Groupes d'échanges

- 29 septembre 2023 - visioconférence
- 4 décembre 2023 - en présentiel, très probablement à Chartres

INFORMATIONS DIVERSES

1

Projet régional de santé 2023-2028 - ARS où en sommes nous ?

Début 2023

Echanges avec les partenaires sur une première version consolidée du futur Schéma régional de santé (SRS) afin d'enrichir les objectifs proposés, et préparation du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS).

1

2022

Co-construction préparatoire du futur Schéma régional de santé (SRS) et du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS) avec les partenaires.

2

3

D'ici mi-2023

Lancement de la consultation réglementaire sur les 3 documents du Projet Régional de Santé 3 (schéma régional de santé, PRAPS, COS inchangé) pour recueillir l'avis de la CRSA, des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), du préfet de région, des collectivités territoriales de la région et du conseil de surveillance de l'ARS, pour une durée de 3 mois.

4

Octobre 2023

Publication du PRS 3^e génération suite à l'arrêté pris par le directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire.

5

Dès novembre 2023

Mise en œuvre du PRS 2023-2028.

Lancement de la consultation réglementaire du projet régional de santé 2023-2028.

"À l'issue des travaux de co-construction et de concertation avec les partenaires relatifs aux objectifs portés dans le Projet régional de santé 2023-2028 de la région Centre-Val de Loire, l'ARS a lancé la phase de consultation réglementaire pour une durée de 3 mois, à partir du 23 mai 2023, avant sa publication officielle."

Retrouvez les documents soumis à consultation réglementaire pour information :



Cliquez ici

2

Plaidoyer France Assos Santé - Hausse des franchises médicales : c'est non !

Retrouvez notre plaidoyer sur notre site internet sur l'alerte de la hausse des franchises médicales et leurs conséquences sur les personnes malades !



Cliquez ici

VOS INTERLOCUTRICES EN RÉGION

Lorène GARDIN, Coordinatrice régionale : 07.56.34.09.70

lgardin@france-assos-sante.org

Gwendoline MUNEREL, Chargée de mission : 07 56 34 10 17

gmunerel@france-assos-sante.org

Délégation Centre-Val de Loire : 02.38.80.88.92

centre-valdeloire@france-assos-sante.org

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : 08h30 - 12h30
13h30 - 17h00



29, Boulevard Rocheplatte
45000 ORLÉANS



http://



NOTRE SITE
INTERNET